

Conditions de service: CAZTEL COMMUNICATIONS INC.

Modalités de Service

Le service n'est disponible que lorsque c'est possible et commercialement raisonnable pour Caztel Communications inc.

Utilisation de service

Vous acceptez de n'utiliser les services que dans le cadre de la loi. Vous acceptez que Caztel puisse mettre fin au service immédiatement, sans avis préalable et sans responsabilité envers vous, si, à la seule et entière discrétion de Caztel, vous ou un autre utilisateur des services qui vous sont fournis, faites une mauvaise utilisation ou permettez à d'autres d'en faire une mauvaise utilisation ou abusez du service pour des raisons qui sont contraires à la loi ou à ces conditions de service, ou encore pour préserver l'intégrité du réseau Caztel, ou pour se plier aux lois applicables, à des ordres ou tarifs réglementaires.

Vous reconnaissez et acceptez que vous serez responsable pour chacune et toutes les utilisations des services associées à votre compte ou votre numéro de téléphone, et que vous demeurez le seul responsable de toutes les utilisations de service sur votre ou vos numéros de téléphone, y compris toute utilisation non autorisée, et de déterminer qui est autorisé à utiliser les services à votre place, et d'informer rapidement Caztel de toute utilisation non autorisée. Vous acceptez d'indemniser et de dégager Caztel de toute responsabilité pour tous frais, prix, dommages, responsabilité, coûts et dépenses (y compris les frais raisonnables d'avocat qui s'appliquent), qui seraient liés à une telle utilisation.

Usage normal – services occasionnels de contournement (10-10)

Caztel peut suspendre l'accès aux services d'appels occasionnels de contournement à tout moment, si l'utilisation déroge d'un usage normal. L'utilisation à d'autres services fournis par la compagnie pourrait aussi être affectée. Un abonnement à un plan pourrait être offert dans certains cas.

Interruption de service/Maintenance

Caztel peut interrompre votre service à tout moment pour une durée indéterminée, sans préavis ou responsabilité, afin d'installer, de réparer, de remplacer ou de mettre en œuvre une maintenance sur l'équipement de télécommunications, les établissements ou réseau ou pour des raisons techniques autres qui peuvent être exigées.

Résiliation de la part de Castel

Castel peut suspendre ou résilier le service, sans aucune responsabilité vis-à-vis de vous, si vous (ou tout autre utilisateur, comme cela peut être le cas) : manquez à l'obligation de payer votre compte qui est arriéré; manquez aux exigences de crédit de Castel; devenez insolvable, harcelez, menacez ou agissez de manière déraisonnable à l'encontre de Castel, ses employés, ses agents; êtes en rupture par rapport à ces conditions de service; utilisez les services pour empêcher une utilisation juste et proportionnée par d'autres; utilisez les services à l'encontre des lois, des règles publiques, des normes de décence ou toutes les règles d'usage mises en place de temps en temps par Castel.

Si le service est suspendu ou résilié pour manquement au paiement, des frais de reconnexion peuvent être applicables pour reconnecter le service.

Fraude interurbaine

Vous acceptez d'informer Castel immédiatement, en appelant le service à la clientèle au 1010710.00 ou (1-866-933-3331), si vous apprenez à tout moment que votre ligne est utilisée pour un usage frauduleux, abusive ou illégale. Vous êtes responsable de toutes les utilisations des services, qu'elles soient frauduleuses, abusives ou illégales. Vous êtes responsable de la sécurité de vos codes d'autorisation, de vos codes d'accès et de vos numéros de PIN, le cas échéant, ainsi que de tous les accès à vos téléphones, télécommunications, systèmes Internet et service.

Note relative aux paiements des clients

Nous demandons à nos clients de payer la totalité du solde de leur compte dans les trente (30) jours suivant la date de facturation. Un compte affichant un solde impayé après le délai susmentionné sera suspendu ou annulé jusqu'à ce que le paiement complet de ce compte soit effectué.

Refacturation

Tous les appels facturés par l'entremise du fournisseur de service local, ayant été crédités et retournés chez Castel sur demande de l'abonné, seront refacturés directement par Castel au propriétaire de la ligne téléphonique tel qu'enregistre chez le fournisseur de service local.

En plus des frais initiaux pour chaque appel crédité, un frais de traitement aussi appelé frais "chargeback sera ajouté. Le montant du frais est déterminé par la disposition tarifaire de la compagnie de téléphone local de l'abonné.

Changements, modifications ou résiliation de plans ou des caractéristiques du plan

Sans encourir de responsabilité, Castel peut, à tout moment, sans préavis pour vous, changer, modifier ou résilier tout service, plan ou caractéristiques de plan ou service, en entier ou en partie (y compris les tarifs ou frais pour tous les clients qui à ce moment ne sont pas soumis à un engagement de terme futur). Dans le cas d'un tel changement ou modification, vous serez responsable du paiement de tous les frais encourus pour l'utilisation d'un tel service, y compris les frais découlant du changement ou de la modification. Dans le cas d'une résiliation de service, d'un plan ou caractéristique d'un plan ou d'un service par Castel, vous serez responsable du paiement de tous les frais encourus jusqu'à la date effective de résiliation.